

**RYTHMES SCOLAIRES** ■ La mise en place de la semaine de quatre jours et demi continue de diviser les acteurs

## Le mercredi, c'est obligé et... contrôlé

**La Direction académique prend au sérieux la décision de certains parents de boycotter la scolarisation de leurs enfants le mercredi.**

Maxime Escot  
maxime.escot@cartrefrance.com

Un peu plus d'un mois après la rentrée, la réforme des rythmes scolaires, et la mise en place de la semaine de quatre jours et demi, n'en finit pas de faire des vagues. Aussi, la semaine dernière, le SNUipp - FSU, principal syndicat des enseignants s'est fendu d'un courrier destiné à la Directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Le secrétaire départemental du syndicat, Fabrice Couegnas, y écrit son indignation quant au traitement de l'absentéisme des élèves le mercredi matin.

**« Il y a d'autres priorités que l'absentéisme »**

Les mercredis 3 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, certains parents ont en effet décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école, répondant pour certains à l'appel au boycott du collectif national de parents « les gilets jaunes », fermement opposé à la réforme des rythmes scolaires. Dans certaines communes du sud-est de la Creuse, moins de 20 % des élèves étaient présents ce jour-là, assure le SNUipp - FSU.

Des absences qui ne sont pas passées inaperçues. « En septembre, certaines écoles ont été



**ÉCOLES.** Depuis la rentrée, l'absentéisme dans les écoles maternelles et primaires du département s'élève à 1,56 % des effectifs. « C'est anodin mais c'est trop », pour Pascale Niquet, directrice académique. ILLUSTRATION MARIA VESSES FERRIER

visitées par les gendarmes, s'offusquant Fabrice Couegnas. Et la semaine dernière, les directeurs ont été appelés par l'Inspection d'académie pour connaître le nombre d'élèves absents le mercredi ».

Rappelant qu'elle n'a en aucun cas le pouvoir de faire intervenir la gendarmerie, la directrice académique, Pascale Niquet, confirme en revanche que « le sens de [sa] mission est de faire

en sorte que tous les élèves inscrits soient scolarisés ».

Et de préciser, « si l'école n'est pas obligatoire, l'instruction l'est. Et à partir du moment où l'on décide d'inscrire son enfant à l'école, on s'engage à respecter le règlement intérieur qui stipule les horaires de classe ».

Aussi, Pascale Niquet sollicite régulièrement les inspecteurs de l'Éducation nationale présents sur les circonscriptions afin

qu'ils fassent remonter l'absentéisme dans les classes, « et les raisons de ces absences. » Être contre la loi n'est pas une raison légitime », précise la DASEN. Depuis la rentrée de septembre, le taux d'élèves absents se monte en moyenne à 1,56 %, soit 130 élèves sur 8.518 écoliers inscrits, et ce mercredi compris.

**Être contre, pas une excuse**  
Maman d'un petit Maxime, élève de CM2 à Crocq, Stépha-

nie Meynard reconnaît qu'elle n'a pas mis son enfant à l'école mercredi dernier. « Ce n'est pas pour le plaisir de boycotter la classe, explique cette sympathisante des « gilets jaunes ». Mais c'est parce que la réforme ne nous a rien apporté, si ce n'est des enfants perdus et une grosse fatigue qui joue sur la fin de la semaine ».

**« On fait ici de l'école un produit consommable »**

Pour le SNUipp - FSU, ce boycott doit être relativisé mais marque bien le refus, de certains parents, de la nouvelle réforme. « Il nous semble qu'il y a d'autres priorités que l'absentéisme du mercredi et ces questions ne se régleront ni par la menace, ni par les sanctions », insiste Fabrice Couegnas.

« Ma responsabilité va d'observer les motifs d'absence et d'en faire un rappel à la loi le cas échéant, répond Pascale Niquet qui indique qu'un dialogue est préalablement engagé. On fait ici de l'école un produit consommable et on fait perdre aux enfants les valeurs fondamentales de la République ».

Car pour la direction d'académie, ces absences ne sont pas aussi anecdotiques que cela. « La question de l'absentéisme est essentielle et doit être directement connectée à celle du décrochage », avertit Serge Paillet, directeur du CIO de la Creuse. ■

## 15 octobre : une journée de concertation qui fait grincer des dents

**Mercredi prochain, le rectorat a prévu une journée de concertation pour les enseignants afin de réfléchir au programme des écoles maternelles et au socle commun de connaissances. Banalisée, cette demi-journée suscite la colère de certains parents.**

« Si c'est si bien d'aller à l'école le mercredi matin, pourquoi est-ce que l'on a calé cette concertation ce jour-là ? ». Fortement opposée à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, Clotilde Lacordaire, élue de parents d'élèves, déplore également la programmation d'une concertation mercredi 15 octobre. « On nous prend vraiment

pour des idiots, fulmine-t-elle. Les gens ont essayé de s'organiser en septembre et un mois après, on nous dit qu'il n'y aura pas école ce jour-là ».

**Un appel à la mobilisation lancé à Aubusson**

Cette concertation, qui concerne les enseignants des écoles maternelles, élémentaires et les établissements du second degré, vise à l'engagement d'une réflexion sur les programmes des écoles maternelles et sur le socle commun de connaissances de compétences et de culture durant la scolarité obligatoire. « Cette décision a été prise par



le recteur d'académie, précise Pascale Niquet. Après discussion, il nous est apparu que cette date était la plus pertinente, eu égard notamment à nos partenaires en terme de transport ».

**Mobilisation de parents**

Et la directrice académique de rappeler également que des contraintes nationales sont à prendre en compte puisque la réflexion doit être bouclée avant le 11 novembre.

**P. NIQUET.** « Cette date apparaissait la plus pertinente ». S. BARLIER

Toujours représentante des parents d'élèves à Saint-Quentin-la-Chabanne - de nouvelles élections auront lieu vendredi -, Clotilde Lacordaire a sollicité les parents de sa commune et de celles alentours pour lancer un appel à la mobilisation mercredi prochain, à 9 h 30, sur le parking de la gare routière d'Aubusson. « Si nous sommes nombreux, nous irons à Guéret pour demander auprès de l'inspectrice d'académie une justification valable d'absence de cours ce jour-là », indique cette représentante creusoise du mouvement des Gilets jaunes, opposé à la réforme scolaire. ■